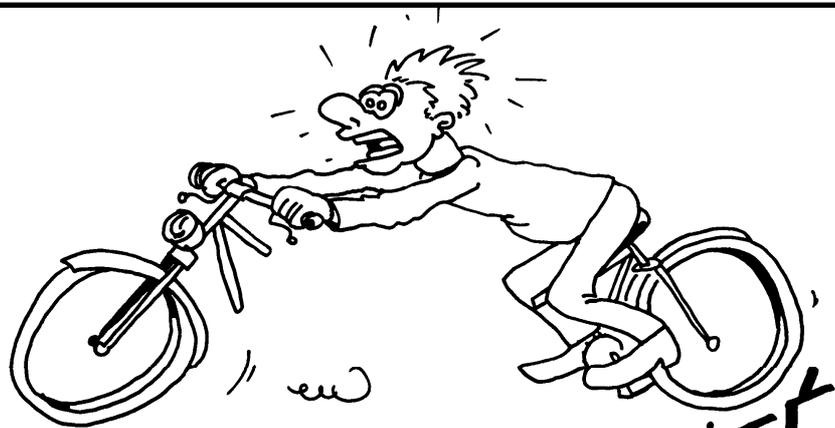


La Bicyc'Lettre



Journal de l'association « Place au vélo » de Nantes
N° 16 avril 1999

8, rue d'Auvours 44000 Nantes
tél : 02 40 49 92 34



DISCONTINUITÉ

A l'occasion de notre traditionnelle manifestation de printemps du samedi 20 mars nous avons fait signer sur notre stand une pétition :

“ Pour le rétablissement des continuités cyclables au droit des passages piétons, des intersections, des carrefours sur les itinéraires cyclables de la ville de Nantes ”

Elle a fait le plein de signatures (120 au total) en quelques heures ; c'est bien la preuve que ce sujet mobilise, tant chez les adhérents qu'auprès des cyclistes occasionnels. Plusieurs personnes l'ont même paraphée en tant qu'automobilistes.

Un an auparavant la manifestation de printemps 1998 avait été intégralement consacrée à ce problème. Nous avons eu à l'époque l'assurance que les services municipaux considéreraient chaque cas de disparition de la bande cyclable au droit des passages piétons protégés et les feraient modifier. Las, aujourd'hui pas un de ces “goulets” n'a été réaménagé. Reconnaissons que dans les aménagements réalisés depuis nos exigences ont été plus ou moins prises en compte. Mais les erreurs du passé subsistent.

Une lueur d'espoir peut être : il nous a été dit qu'en 1999 la tendance n'était pas à la création de nouvelles bandes cyclables mais plutôt à l'amélioration de celles déjà existantes. Avec un peu de chance nous aurons à trouver un autre thème pour la manifestation de printemps 2000...

Olivier Flamand

*Assemblée générale
Place au vélo
lundi 26 avril
à 20h30
à la Manu, salle B*

- Emploi jeune : quel encadrement ?
- Débat : Bande cyclable officielle ou pas ? voir lettre au maire page 3
- Site internet pour PaV
- Programmer une balade : idées ?
- Fête du vélo : organisation (avec Evelyne Fiolleau d'Anima Production)
- Questions diverses



Bd Pasteur

Place au Vélo on line

On l'avait déjà évoqué à plusieurs reprises, aujourd'hui on le met en route. Place au Vélo va tenter de se doter d'un véritable site web. Pas uniquement pour frimer, mais pour renforcer notre image d'association dynamique.

Nous avons déjà une présence de qualité sur la toile, grâce aux efforts constants de Serge Lamproux qui a mis tous les numéros de la Bicyc'Lettre sur un site charmant à l'adresse :

<http://www.perso.wanadoo.fr/Nantes/bicyclet/index.htm>.

Mais l'intérêt du réseau électronique mondial ça n'est pas de remplacer les médias existants, et bien que cette

concurrence à la Bicyc'Lettre papier n'ait pas vraiment fait baisser le tirage, il y a autre chose à faire avec internet.

Cet autre chose, c'est à nous tous d'en décider. Que tous ceux qui ont un mot à dire se fassent connaître auprès de Marc Peroy. On en parlera aussi à l'AG du 26 avril.

Il semble d'ores et déjà que si l'association souhaite être connue il faut qu'un citoyen quelconque qui cherche avec les mots clés **vélo** et **Nantes** arrive sur une présentation de Place au Vélo. On pourra sans doute aussi y adjoindre un forum où les grands sujets qui nous préoccupent seront débattus entre tous ceux qui peuvent s'y connecter. C'est là que le bât blesse puisque les connectés sont encore une minorité.

Le site Internet de Place au Vélo sera donc surtout une porte d'entrée supplémentaire à l'association. Surtout ne changeons rien à la convivialité des assemblées générales bimestrielles : on a

tellement de plaisir à se voir, à se raconter nos dernières aventures, à tenter de se convaincre à grand renfort de braillements...

O.F.



CERTAINS SURFENT, ZAPPENT, CLIPPENT
... FLÂNEZ !

Braderie à Nantes

20 mars, l'occasion pour Place au vélo de faire sa foire.

Beau temps, un stand coincé entre deux voitures, le nez sur le tram sur un cours des 50 otages interdit à la circulation.

Beaucoup de passants devant notre table (arrêt de tram oblige) et une pétition à signer.

Cette pétition sur les suppressions de bande au droit des passages piétons avec photos à l'appui (voir première page) nous a permis de discuter avec de nombreuses personnes, cyclistes ou non, échanges toujours instructifs pour tous.

Bien évidemment, beaucoup ne connaissaient pas l'association et ont pris sonnette, plans, dépliants ou Bicyc'Lettre en attendant d'adhérer !...

Il faudrait qu'un peu plus d'entre nous participent à ces démonstrations qui sont d'un grand enrichissement (pas que pour la caisse) et toujours très agréables.

A l'heure convenue, nous avons rendez-vous avec la foule des cyclistes au pied de la tour Bretagne pour une exploration des trajets de voies vertes vers le Nord-Est de la ville.

Nous n'étions qu'une cinquantaine de vélos à nous lancer, après l'interview des journalistes, d'ailleurs pas très gentils le lendemain dans leurs papiers !

La balade a cependant été bien agréable : Après une navigation cahotique le long des travaux du tram entre Bretagne et Viarme, nous parcourumes une vingtaine de km de rues calmes pour rejoindre le Sillon et le lycée Appert et retour sur les 50 otages, sous la conduite experte de Joël et Bernard.

M.P.

Journée d'Etude du Club des Villes Cyclables

Cette rencontre, à la mairie de Paris, sur le thème des vols de deux roues réunissait des intervenants élus, représentants de la police, assureurs. Tous s'accordent à reconnaître que le développement du vélo en milieu urbain s'accompagne d'une augmentation sensible des vols et qu'il convient de mettre à la disposition des usagers des moyens de protection adaptés ; les vols répétés devenant frein à l'usage du vélo, d'où sous emploi des pistes cyclables et campagne orchestrée par les automobilistes pour leur suppression.

La solution de parcs gardés, si elle retient l'attention des élus, reste un investissement lourd tant en réalisation qu'en fonctionnement, puisque plusieurs gardiens sont nécessaires pour assurer une permanence. A terme, ce type de stationnement risque de devenir payant.

Les consignes fermées sont de coût élevé, demandent une emprise au sol importante, s'intègrent mal dans le mobilier urbain et deviennent vite des supports d'affichage sauvage et autres tags.

Le souhait des cyclistes est de pouvoir se déplacer et stationner au plus

près des destinations. Leur demander d'effectuer plus de 200 mètres à pied pour confier leur vélo à un parc gardé représente une contrainte mal acceptée.

Il semble donc qu'il n'existe pas de solution miracle permettant aux utilisateurs d'avoir pleinement satisfaction ; d'autant que la majorité de ceux-ci se contente d'antivol peu coûteux (40 à 70 F), neutralisés sans difficulté. Tous les câbles souples sont sectionnés en moins de 30 secondes. Les bonnes protections ont un coût : à moins de 200 F, rien de sérieux.

La solution de support de stationnement antivol semble intéressante à condition que les dispositifs soient de manipulation aisée tout en assurant une protection efficace. Encore faut-il que pour être acceptés par les municipalités, ces produits restent esthétiques et ne se présentent pas sous l'aspect d'affreuses structures métalliques.

Claude Loirant

Des nouvelles de l'AF3V

Association des véloroutes et voies vertes

Les véloroutes et voies vertes ont le vent en poupe depuis leur intégration en décembre 98 dans les contrats de plan État région. Dans le cadre du schéma adopté par le gouvernement (cf plan), les régions peuvent faire financer leurs véloroutes pour un tiers par l'Etat, entraînant un autre tiers par l'Europe. Pour cela il faut que les régions les intègrent dans leur contrat de plan. Les associations doivent être vigilantes pour s'assurer que leur région a bien inscrit les véloroutes dans leur contrat de plan.

Les projets qui avancent actuellement sont : le «Canal des 2 Mers», de Bordeaux à Montpellier, surtout en Midi-Pyrénées ; l'itinéraire Saône-Rhône qui réussit à faire travailler ensemble les dix-sept départements concernés et enfin la Loire à Vélo.

Trois bonnes nouvelles pour le lecteur assidu de la Bicyc'Lettre. Le nouveau directeur de la DIREN 44 ne semble pas avoir les réticences de son prédécesseur pour faire passer les vélos le long de la Loire entre Paimboeuf et Mindin, le département semble enfin accepter la maîtrise de voirie. Le conseil général est décidé à aménager le canal de Nantes à Brest sur la partie Loire-Atlantique et travaille à une superposition de gestion du chemin de halage.

Quelques chiffres intéressants :

Le coût moyen d'une véloroute est évalué de 250 000 à 500 000 francs par km, son entretien annuel nécessitant 3 000 francs.

De 25 à 30 millions de personnes sont à moins de 10 km d'une des

véloroutes officielle.

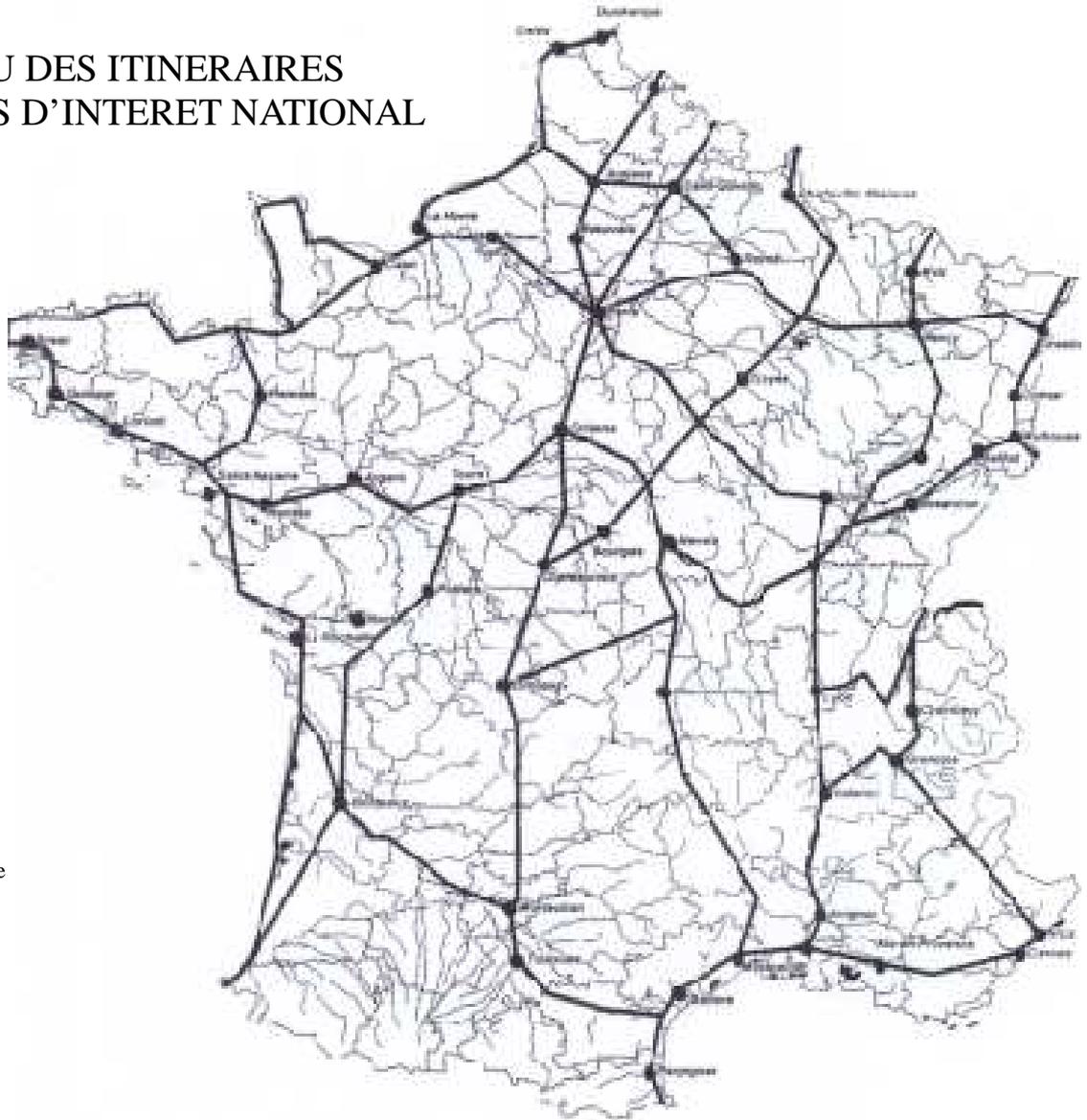
13 000 emplois seront générés par les véloroutes dans le tourisme et 3 000 pour leur construction.

Le ministère de l'aménagement du territoire et de l'équipement met plus d'argent pour les véloroutes que pour les parcs nationaux.

Le budget de l'Etat est de 90 millions de francs par an pour les véloroutes ce qui permet d'évaluer à 500 km le rythme de création des véloroutes par an.

B.R.

RESEAU DES ITINERAIRES CYCLABLES D'INTERET NATIONAL



Ministère de
l'Aménagement du
Territoire et de
l'Environnement,

Ministère de
l'Équipement du
Logement des
Transports et du
Tourisme,

Ministère de la Jeunesse
et des Sports

Décembre 1998

Compte-rendu des journées de la FUBicy à Toulouse les 13 et 14 mars

Journée d'études sur les aménagements cyclables en milieu urbain

Ce samedi, une assemblée de 110 personnes a pu écouter un plateau réunissant les sommités locales (mairie, conseil général, conseil régional, club des villes cyclables, DDE, SNCF...) qui ont exposé leur politique vélo puis un deuxième avec les représentants de la politique nationale vélo. Ensuite étaient proposés 3 ateliers :

- Pistes où bandes cyclables,
- Zones 30 et Véloroutes,
- Voies vertes en milieu urbain.

De l'atelier zone 30, il ressort que le concept initial (d'un décret de 1990) a été largement dévoyé par des aménagements linéaires et de faible ampleur, alors qu'une zone 30 doit se penser sur un quartier complet et avoir une surface d'environ 1 km².

De l'atelier bandes / pistes, il ressort qu'il n'y a pas de nécessité d'uniformité des aménagements, qu'il ne faut pas attendre les cyclistes pour faire des aménagements. Qu'il faut mettre en place des réseaux pour assurer une continuité et qu'il ne faut pas commencer par les enfants pour résoudre le problème de la pratique cyclable. Plus il y a de cyclistes, plus ils sont en sécurité.

Grosse déception sur l'atelier "véloroutes et voies vertes en milieu urbain". Les animateurs ont tout simplement oublié la partie vélo urbain où "Place au vélo" aurait pu échanger sur sa proposition de voies vertes. Au lieu de ça nous avons eu droit à une redite des propositions de l'AF3V déjà bien connues de la plupart des participants.

Assemblée Générale

Une trentaine d'associations étaient représentées, venant de tous les coins du pays, sans toutefois d'assos de Paris, Lyon ni Marseille. Cette Assemblée Générale est prévue pour ne durer que la matinée.

On commence par les rapports moral et d'activités du président sortant Jean Chaumien, puis le rapport financier du trésorier sortant Michel Hareng. Ils sont adoptés à l'unanimité. Vous pouvez les consulter au local.

Trois sujets abordés et débattus ensuite : l'embauche d'un emploi jeune à Strasbourg, étude pour un local à Paris et le développement du journal vélocité : Comment le relooker ? A quel prix le proposer aux adhérents des assos ? Mise en kiosque ?... Les autres sujets et débats qu'il serait intéressant d'avoir en AG sont vite écourtés faute de temps et renvoyés pour traitement au prochain Comité Directeur, y compris le changement de nom de la FUBicy qui pourrait bientôt s'appeler simplement la FUB.

Passons aux divers votes : Des 19 membres et experts du comité directeur sortant, 18 se représentent, auxquels se rajoutent 2 nouveaux candidats. Tous se retrouvent donc élus (15 au CD, 5 experts). L'élection du futur président est remise au CD du 10 avril. Ce sera certainement notre ami Bernard Renou.

Pour le vieux clou rouillé : L'AUVA présente la ville d'Angers, l'AUB présente Besançon, et Véloxygène 90 présente Belfort à nouveau et en particulier son miraculé de maire qui fait scier les arceaux de stationnement devant sa mairie. Belfort

avait déjà obtenu ce vieux clou en 98, ce sont Angers et Besançon ex-aequo qui l'obtiennent cette année. Les argumentaires sont disponibles au local

Seule candidate présentée, la ville de Sélestat en Alsace est récompensée du guidon d'or pour ses réalisations et son esprit d'ouverture. Un petit regret de notre part de n'avoir pas osé présenter la candidature de la ville de Nantes au guidon d'or. Elle l'aurait obtenu haut-la-main pour l'initiative remarquable des réductions type Bd de Sarrebrück. Nous ne l'avons pas présentée parce que Place au Vélo n'a pas été associé à ces aménagements et à cause de la quasi absence de concertation de la ville de manière générale.

Il faut bien dire que, ce fut décevant et pénible de ne pas pouvoir débattre de tous les sujets. On peut également déplorer le peu de renouvellement du Comité Directeur, instance dirigeante. On n'y compte que deux nouvelles têtes et une seule femme ! Espérons quand même que tous pédaleront activement et avec efficacité dans la bonne direction. Beaucoup de choses sont à faire pour dynamiser la structure, comme les débats de l'AG nous l'ont montré.

M.P.

Visite Toulousaine

La visite des aménagements toulousains était organisée l'après-midi. La ville de Toulouse, un peu plus grande que Nantes, annonce 120 km aménagés et prévoit 220 km en 2004. Elle prévoit de dépenser 4,5 MF par an pour le vélo. L'association Vélo est reçue 3 fois par an en réunion de concertation avec la mairie.

Nous avons été épatés par le balisage tout neuf (payé par un programme européen), mais pas vraiment conquis par les continuités vélo. Peu de bandes cyclables. Les aménagements : pistes, contre-allées et trottoirs, ne prennent pas sur l'espace automobile, hormis quelques places de parking. Les rues et boulevards à 4 voies de circulation et sans aménagement cyclable sont la majorité. Les bordures des trottoirs cyclables sont réellement à seuil zéro. Les trottoirs du centre-ville sont réellement protégés du stationnement abusif par de nombreux poteaux qui peuvent servir d'appuis-vélos. La ville a posé un bon nombre de stationnements vélo.

Et les cyclistes et les vélos sont présents en ville ! J'ai compté 32 vélos stationnés le vendredi soir devant le cinéma Utopia. Jamais vu au Katorza !

On constate que ce ne sont pas les aménagements seuls qui attirent les cyclistes. Peut être devons nous attendre une asphyxie par les autos du centre-ville de Nantes pour y voir les cyclistes plus nombreux.

M.P.



Et pluie quoi encore !

Rappelez vous fidèles lecteurs de la Bicyc'Lettre, il y a un an paraissait dans ce journal au sérieux tant de fois avéré une étude passionnante sur la pluie. Pleut-il tant que ça à Nantes ? Est-ce une bonne excuse pour ne pas y faire de vélo ?

La réponse était bien sûr qu'il pleut si peu souvent chez nous que les opposants à la bicyclette feraient mieux d'arguer une

sensibilité aux coups de soleil que la peur de l'eau...

Tout cela était basé sur les statistiques de Météo France pour les trente dernières années. Et s'il y avait une modification du climat ? Et si les météorologues étaient payés pour distiller de l'optimisme plutôt que des informations exactes ? Méfiants, nous avons donc décidé, à trois d'entre nous, de noter

pendant toute une année chaque occasion où nous nous serions faits mouillés ou, pour être plus exact, les jours où nous avons eu à sortir la cape. Voici, mois par mois, les dates que nous avons scrupuleusement notées :

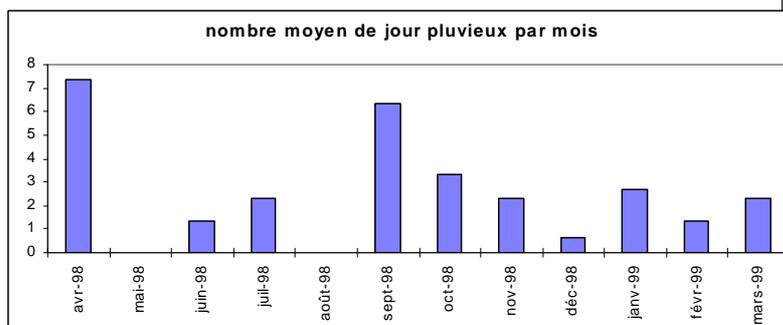
	avril 98	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	janv 99	févr	mars	total
Olivier	2-6-16-24		7	28-29		4-8-9-11-29	21	13		19	20	2-8-25	19
Jean-François	2-3-10-14-16-17-24-29		7-9-11	2-16-28-29									
Marc	1-2-9-14-15-16-23-27-29-30			3									

A priori il est clair que les mois d'avril et septembre n'ont pas été cléments, ce qui correspond plus ou moins bien aux valeurs statistiques de la météo, suivant aussi en cela nombre de dictons populaires qui désignent les équinoxes comme des périodes humides. Ceci dit le reste de l'année est plutôt calme. Etonnement sec même !

Certains auront remarqué que l'un est mouillé un jour et pas les deux autres : c'est que nous n'avons sans doute pas les mêmes horaires, les mêmes durées de trajets ni les mêmes obligations. On a vite fait d'échapper à un nuage lorsqu'on peut se payer le luxe d'attendre.. Ainsi décembre pourra paraître plus sec qu'il n'est en réalité du fait que

deux d'entre nous ont été en vacances durant une partie non négligeable du mois, période pendant laquelle on a plus facilement le choix d'éviter les averses. La preuve : le jour de la fête du vélo l'un d'entre nous a échappé aux gouttes. Pour moi il y a là un mystère.

A l'inverse les conséquences de ces pluies ont été la plupart du temps quasi nulles sur notre irréprochable tenue vestimentaire ; grâce à la cape pas une auréole sur le costume, pas une mèche de cheveux humide, dans 90% des cas. J'ai bien le souvenir d'une fois où je suis arrivé ruisselant à la porte de mon home : ça m'apprendra à bouder le service tram + vélo de la SEMITAN pour économiser cinq francs cinquante !



Courrier d'une lectrice de Rezé

Chers amis,

C'est toujours avec plaisir que je lis le journal "la Bicyc'Lettre".

Mais je voudrais relever une erreur et un point de vue contestable dans l'article du journal n° 15 de mars 99 "Modifications du code de la route" :

1) Nous avons automatiquement le droit de tourner à droite à un stop lorsque la voie est libre (contrairement à ce que dit l'article*).

2) Quant à remonter les rues en sens interdit, je suis formellement contre. C'est un risque de danger évident.

Je pratique modestement le vélo depuis l'âge de 10 ans (j'en ai 65), c'est vous dire combien j'apprécie (enfin !) les pistes cyclables !...

Toutes mes amitiés aux cyclistes.

M.N.

* Un de nos adhérents a quand même écopé d'une amende de 950F pour ça !

En conclusion, n'hésitez pas à vous appuyer sur ces chiffres d'une honnêteté scrupuleuse pour convaincre vos futurs interlocuteurs qu'à Nantes, même le ciel est avec les cyclistes.

J'ai testé pour vous ... les pneus pleins

Nous avons déjà reçu de la publicité depuis quelques temps à l'association et l'idée depuis me trottait dans la tête. Je me suis lancé il y a un mois et pour 200 francs la pièce je me suis fait expédié par la poste (en moins d'une semaine) deux magnifiques pneus pleins en mousse de polyuréthane que j'ai monté sans tarder à la place des anciens Michelin.

Première surprise : mes nouveaux pneus sont plus légers que les anciens, je les ai pesés moi même.

Deuxième surprise : mes premières appréhensions passées, je ne suis pas prêt à les démonter.

En effet j'avais beau faire la sourde oreille, les remarques désobligeantes du style " mais c'est comme pendant la guerre de 40 " ou encore " c'est bien comme tape-cul ? " m'avaient touché. Et je dois reconnaître, honnêtement, qu'en effet ces pneus sont un peu dur. J'ai craint au début me briser soit les poignets soit les rayons au moindre cahot, mais apparemment le non-confort a aussi du

bon. Ainsi j'ai l'impression aujourd'hui de lire la ville en Braille : shlit....shlit.... shlit... ce sont les chevrons verts de la bande cyclable ; tap tap tap voici les damiers d'une intersection ; bling bling bling bling c'est le passage des voies de tramway qui fait cogner ma sonnette Place au Vélo et se retourner les jeunes filles.

D'ailleurs ces pneus jaunes, bien visibles la nuit, sont du plus bel effet sur mon vélo bleu ciel.

Ils accrochent aussi très bien sur la route, même par temps de pluie et la dynamo ne patine plus.

Mais l'avantage indéniable de ces pneus pleins c'est bien évidemment qu'ils ne crèvent jamais. Je ne pensais pas être d'un naturel inquiet lorsque, autrefois, j'avais en permanence un deuxième vélo de rechange pour parer à la crevaison annuelle. C'est maintenant que je découvre quelle tranquillité d'esprit j'ai gagné. Que risque ma fidèle bicyclette maintenant que j'ai supprimé son principal (seul ?) point faible ?

J'en arriverais presque à négliger de l'entretenir.

Franchement je ne regrette rien et je pense même sérieusement que les pneus pleins sont une réelle opportunité pour les vélos urbains. Nous roulons sur des pistes assez planes mais régulièrement parsemées de bouts de verre et parallèlement nous souhaitons tous un véhicule nécessitant le moins d'entretien possible. Croyez moi, ces pneus pleins ont de l'avenir.

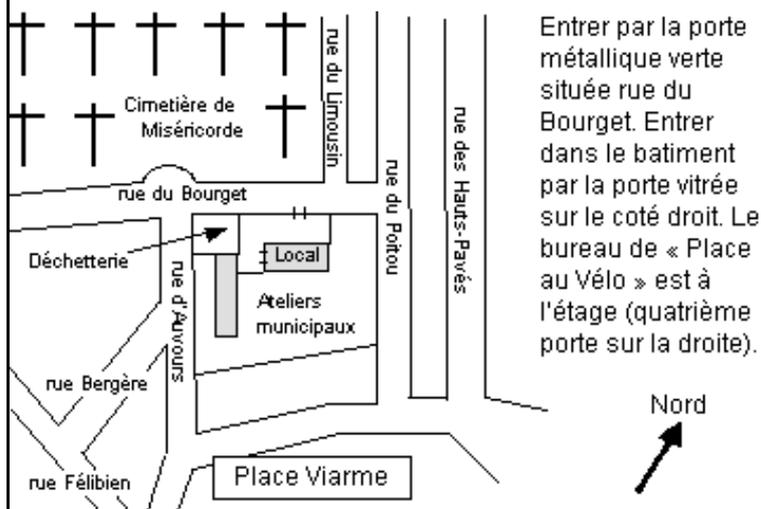
O.F.

Vous pouvez me contacter si vous êtes intéressés pour avoir les coordonnées du vendeur.

BREVES BREVES BREVES BREVES BREVES BREVES BREVES BREVES BREVES BREVES

- ◆ Grâce à l'action de Place au vélo, la ville de Bouguenais constitue un groupe de travail "destiné à réfléchir sur les aménagements cyclables de la commune". L'association est bien évidemment invitée à y participer.
- ◆ Saint-Herblain continue de créer des bandes cyclables, dernière réalisation rue de la Johardière... Bande continue blanche, rehaussée de flèches vertes, de logos de cycliste de la même couleur aux intersections, pour le modèle 99. Effet "esthétique" limité dans le temps puisqu'en quelques mois, le blanc tourne au gris et le vert prend un ton pastel beaucoup moins voyant. Coté propreté, certaines portions à l'extérieur des virages sont déjà pleines de gravillons. Bonjour le risque de chute ou de crevaison. La largeur de ces bandes n'est que de 0,70 m. Les cyclistes herblinois sont-ils tous maigres à l'extrême ou est-ce pour économiser la peinture ? Je ne sais pas mais ce qui est sûr, c'est qu'on ne roule pas en sécurité. A quand les bandes cyclables ayant la largeur d'un pneu ?
- ◆ La journée sans voiture, prévue le 22 septembre, ne s'annonce toujours pas. Nous avons pourtant demandé au Maire en janvier si nous pouvions espérer que Nantes adhérerait cette année encore à cette opération nationale. Point de réponse.
- ◆ La fête du vélo s'organise lentement mais sûrement, les candidats affluent. Si vous connaissez une association susceptible d'être intéressée par un stand (gratuit) à la fête, proposez lui rapidement de nous rejoindre. Un point sera fait à l'assemblée générale du 26 avril.
- ◆ Deux députés pour "une nécessaire relance d'une politique nationale vélo". Une réunion de travail était organisée à l'assemblée nationale par Noël Mamère (Verts) et Armand Jung (PS) pour aborder le sujet. Rien de grandiose n'en est sorti. Les députés regrettent que les mesures prises depuis 97 soient bien modestes...
- ◆ Les associations de cyclistes urbains du grand Ouest : Lorient, Angers, Rennes, Vannes, etc... se retrouveront le samedi 12 juin après midi à Rennes. Si vous souhaitez participer à cet échange toujours fructueux avec nos voisins faites vous connaître. Place au Vélo prend à sa charge la moitié des frais du trajet.
- ◆ L'emploi jeune n'éclôt pas vite. Rappelons qu'il est impératif que l'un d'entre nous accepte d'épauler, de suivre le (la) jeune que nous recruterons, c'est à dire de lui consacrer régulièrement du temps. Les membres du bureau s'estiment tous déjà bien chargés. Il ne manque que ce " parrain " (marraine) pour que le projet avance. Faites vous connaître.
- ◆ Le boulevard de Sarrebrück, symbole des courageux rétrécissements de chaussées à l'origine d'une vive polémique à l'automne dernier, est enfin terminé. Pas comme nous l'aurions souhaité, mais de toute façon nous n'avons pas été consultés... C'est tout de même incomparablement mieux qu'avant.
- ◆ La cuvée Place au Vélo est arrivée. Ceux d'entre nous qui ont pris le risque de faire confiance au président vont pouvoir vérifier ses capacités œnologiques. Le Pinot noir de bourgogne estampillé " cuvée spéciale Place au Vélo " les attend au frais, au 21, rue de la ville en pierre. Les bouteilles non récupérées par leur propriétaire au 31 décembre 99 seront ouvertes avec la galette des rois de janvier 2000.
- ◆ Rand'Omelette : Le dimanche 2 mai, comme tous les ans le club cyclotourisme de Saint Hilaire de Clisson invite très largement les cyclistes plus ou moins occasionnels à ses randonnées de 0 à 70 km à travers le vignoble du Muscadet. Inscription sur place à la salle de la Noue (route de Remouillé) et départ de 7h30 à 10h30. Adulte 18F Enfant 10F ce qui

N'oubliez pas de venir au local de l'association. Les permanences sont assurées tous les jeudis de 18 à 19 heures au 8 rue d'Auvours (entrée rue du Bourget comme indiqué dans le plan ci-dessous).
Téléphone et répondeur : 02 40 12 49 73.



La Bicyc'Lettre N° 16

A propos de convivialité

Ainsi qu'il en avait été décidé à l'assemblée générale annuelle de janvier cette Bicyc'Lettre aura été partiellement distribuée par des " correspondants de quartier ". Cela nous fera faire certes quelques économies de timbres, mais a aussi pour but alors que l'association s'enrichit sans cesse de nouveaux membres de tisser des liens entre nous.

Si vous n'avez pas eu le privilège d'être livré à domicile de votre lecture de chevet favorite c'est :

- Soit que vous habitez dans un quartier trop peu peuplé de passovélistes. Il est alors temps de vous mettre à faire du porte-à-porte pour faire connaître la bonne parole à d'autres cyclistes que votre facteur qui, lui, prend le temps de lire votre Bicyc'Lettre avant de vous la déposer (d'où le retard).
- Soit que personne ne s'est manifesté près de chez vous pour assurer cette distribution. Auquel cas le poste est vacant, dépêchez-vous de l'occuper !

La DDE s'interroge sur la qualité de ses récents aménagements : en particulier de ses grands ronds-points qui, s'ils permettent un très bon flux des voitures et camions (pensez : deux camions peuvent aisément y tourner de front !), ne laissent aucune chance aux cyclistes et piétons qui veulent le traverser.

Quatre adhérents se sont retrouvés avec deux techniciens de la DDE (le responsable de la subdivision de Rezé et le " monsieur sécurité " de la DDE) un vendredi soir à 19 heures au rond-point de la Pierre sur la route de Pornic à Bouguenais pour réfléchir à un aménagement plus perméable aux circulations douces. Nous leur avons exposé nos doléances (danger de la traversée du carrefour, absence de nettoyage de la piste cyclable, manque de signalisations à la traversée des voies rapides) et les adaptations que nous préconisons avec l'impression d'une bonne écoute. Difficile de conclure ! Nos interlocuteurs feront donc un rapport au conseil général qui avisera. Le Département s'orientera peut être vers la suppression de la plus intérieure des 3 files du rond-point, plus une suppression d'une file (sur 3) en entrée. On finira par regretter les feux !

Sur votre agenda

- Lundi 26 avril : Réunion Place au vélo Manu salle B 20h30
- Dimanche 2 mai : Rand'Omelette à St Hilaire de Clisson (voir en brèves)
- Lundi 31 mai : Réunion Place au vélo Manu salle B 20h30
- Week-end 5-6 juin : Fête du vélo
- Samedi 12 juin : Rencontre des associations du Grand Ouest à Rennes et visite guidée le lendemain
- Dimanche ?? juin (venir à la réunion) : Sortie Place au vélo

La Bicyc'Lettre sur internet :

<http://perso.wanadoo.fr/nantes/bicyclet/index.htm>

et une boîte aux lettres
brenou@oceanet.fr
en attendant notre site

Bulletin d'adhésion 1999

abonnement à la Bicyc'Lettre

Nom

Prénom.....

Adresse

.....

e-mail.....

Association 200F

Membre individuel50F

Couple..... 70F

Date :

à envoyer à l'ordre de Place au Vélo :
8, rue d'Auvours 44000 Nantes

Ont participé à ce bulletin :
Frédéric Baylot, Jacques Clavreul, Claude Loirant, Jean-François Daudin, Olivier Flamand, Miriem Nicolas, Marc Peroy, Benard Renou